

You are currently in preview mode. Responses will not be collected.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG
Direktionsbereich Öffentliche Gesundheit

Öffnungsschritt IV / Étape d'assouplissement IV

Anhörung der Kantone / consultations des cantons

Die Anhörungsunterlagen finden Sie auf der [Internetseite des BAG - Anhörung der Kantone](#)
Les documents de consultation peuvent être trouvés sur le site [site de l'OFSP- consultations des cantons](#)

Die Auswertung der Stellungnahmen wird aufgrund dieser Umfrage gemacht werden. Es wird kein Ergebnisbericht erstellt.

L'évaluation des réponses sera faite sur la base de cette enquête. Aucun rapport de consultation ne sera préparé.

Angaben zum Kanton / Détails du canton

Kanton, Konferenz / Canton, Conférence

Kontaktdaten / Coordonnées de contact



Öffnungsschritt IV / Étape d'assouplissement IV

Fragen an die Kantone / Questions aux cantons

Phasenwechsel / Changement de phase

Ist der Kanton mit dem **Wechsel von Phase 1 zu Phase 2** gemäss Drei-Phasen-Modell per 31. Mai 2021 einverstanden?

Le canton est-il d'accord de **passer de la phase 1 à la phase 2** visée dans le modèle des trois phases au 31 mai 2021 ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Öffnungsschritt IV / Étape d'assouplissement IV

Ist der Kanton **grundsätzlich** mit dem Öffnungsschritt IV einverstanden?

Le canton est-il **fondamentalement** d'accord avec l'étape d'assouplissement IV ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Ist der Kanton mit der Aufhebung der **Homeoffice-Pflicht** unter der Voraussetzung repetitiver Testung einverstanden?

Le canton est-il fondamentalement d'accord avec la levée du **télétravail obligatoire**, moyennant des tests répétés ?

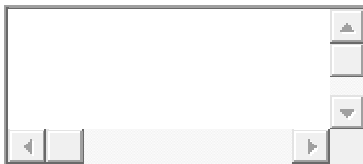
- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Le Canton de Vaud est favorable à la levée de l'obligation du télétravail pour autant qu'elle ne soit PAS conditionnée à la réalisation des tests répétés.

En effet, l'organisation de ces tests est compliquée pour les petites et moyennes entreprises de moins de 50 personnes. Cela demande un gros travail préparatoire en matière de logistique et de contrôle à la bonne exécution de ces tests. Le suivi administratif, même fortement allégé par le canton de VD, dissuade des employeurs qui se retrouvent devant des responsabilités (sanitaires) importantes auxquelles ils ne peuvent pas toujours faire face

Au surplus et si le Conseil fédéral devait maintenir l'obligation des tests répétés pour lever l'obligation du télétravail, le Canton de Vaud demande expressément que les personnes vaccinées soient systématiquement libérées de l'obligation de se faire tester quelles que soient les circonstances.



Ist der Kanton mit den Erleichterungen für **Präsenzveranstaltungen im Tertiärbereich** unter Voraussetzung repetitiver Testungen einverstanden?

Le canton est-il fondamentalement d'accord avec les allègements concernant les **activités présentielles dans le secteur tertiaire**, moyennant des tests répétés ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Une surveillance par échantillonnage aléatoire répété (système sentinelle) est préférée et suffisante pour s'assurer que le virus ne se répand pas parmi les personnes en présentiel, ou pour justifier des enquêtes plus importantes. Quelques centaines de tests aléatoires par semaine suffisent dans une population de plusieurs milliers de personnes pour s'assurer que la prévalence du virus reste inférieure à 1%.

Le Conseil d'Etat peut vivre avec les modifications mises en consultation, mais – hormis l'usage de la limite de capacité passant à ½ des salles selon l'art. 6d al. 1 let b et qui est saluée – les hautes écoles vaudoises ne les utiliseront pas. **Le Conseil d'Etat répond « oui »**

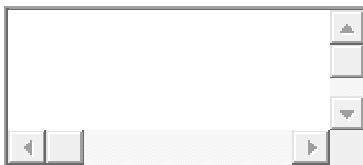
à cette question afin que les hautes écoles puissent à tout le moins bénéficier de l'augmentation de capacité précitée.

Le mois de juin se caractérise par la fin des cours (dès le 4 juin, quelques HES poursuivant jusqu'au 20 juin), la période de révision, puis la session d'examens, ceux-ci jusqu'à mi-juillet. La session de rattrapage a lieu fin août début septembre selon les hautes écoles. Il est essentiel que le déroulé des examens de juin et août se fasse selon les mêmes modalités pour éviter les inégalités de traitement.

En accord avec le Médecin cantonal, des tests massifs ne seront pas organisés ni à l'UNIL ni dans les autres HE vaudoises. Lancer des tests massifs auprès des étudiants pendant la période de révision (dès le 5 juin), pour permettre à ceux-ci de venir réviser sur le campus, est contre-productif et n'amènera que de la confusion.

L'essentiel reste donc le dispositif d'exception, tel que défini aux lettres a et b de l'art 6d al. 2, qui permet la tenue de certains examens en présentiels au-delà de 50 personnes et en fonction de la limite de capacité des salles, soit les examens pour lesquels les modalités en ligne ne sont pas applicables. Ces dispositions doivent impérativement rester inchangées jusqu'à la fin de la période d'examen de fin du semestre de printemps, y compris la session de rattrapage d'août 2021, soit jusqu'à la rentrée académique du semestre d'automne 2021. Les étudiants ont actuellement besoin de prévisibilité et stabilité.

Pour la rentrée académique de septembre 2021, les hautes écoles attendent du Conseil fédéral une autorisation d'enseignement en présentiel sans condition, si ce n'est celle du respect des plans de protection qui seront exigés alors.



Ist der Kanton mit den vorgeschlagenen Regelungen zu **Veranstaltungen** einverstanden:
Le canton est-il fondamentalement d'accord avec les règles proposées concernant les **manifestations** suivantes :

Veranstaltungen allgemein?
Manifestations en général ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Veranstaltungen zur politischen Meinungsbildung und religiöse Veranstaltungen?
Manifestations destinées à la formation de l'opinion publique et manifestations religieuses ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Publikumsveranstaltungen?
Manifestations accueillant du public ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

- Sous réserve d'une entrée en vigueur anticipée de quelques jours de la 3^{ème} phase, permettant de mettre au bénéfice du nouveau régime les deux manifestations importantes que sont Athletissima et l'open international de golf de Crans Montana
- Art. 6, al 1, let b : l'extension à 100 personnes (max. demi salle) pour les manifestations se déroulant à l'intérieur et à 300 personnes à l'extérieur est accueillie favorablement.
- Art. 6, al 1bis, let cbis : Une dérogation à 300 personnes et 2/3 de jauge doit être offerte aux enfants et adolescents nés en 2001 ou après, que ce soit pour des manifestations « jeune public » ou organisées en salles dans le cadre scolaire.
- Art. 6f, al 2b : L'interdiction de faire des représentations pour les chœurs professionnels doit être levée le 31 mai, ou sinon une date d'autorisation devrait être annoncée dans les plus brefs délais, sous peine de voir de nombreux festivals de musique classique devoir renoncer à se tenir en cours d'été.
- Annexe 1, ch. 3.1ter, let c : l'espace requis de 25m² devrait être réduit à 10m², car l'infrastructure nécessaire est disproportionnée pour des groupes de 30 personnes. L'usage de masque durant les répétitions de chœurs devraient suffire avec une distance de 10m². Cette claire inégalité de traitement n'est pas justifiable.

Private Veranstaltungen?
Rencontres privées ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Le Conseil d'Etat demande que les réunions privées puissent réunir 15 personnes à l'intérieur (au lieu de 10) et 30 personnes à l'extérieur (au lieu de 15).

Menschenansammlungen?
Rassemblements ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

An empty rectangular text input field with a light gray border. On the right side, there are three small square buttons stacked vertically, with the top and bottom ones containing upward and downward arrows respectively. On the bottom left side, there are two small square buttons, one containing a leftward arrow and the other a rightward arrow.

Ist der Kanton mit den vorgeschlagenen Regelungen zu **Sport- und Kulturaktivitäten** einverstanden:

Le canton est-il fondamentalement d'accord avec les règles proposées concernant les **activités sportives et culturelles** suivantes :

Erhöhung der Gruppengrösse?

Augmentation de la taille des groupes ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Sport und Kultur innen?

Sport et culture à l'intérieur ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Kontaktsport?

Sports de contact ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Publikum bei Wettkämpfen und Aufführungen im Amateurbereich?

Présence de public lors de compétitions et de spectacles amateurs ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Chorkonzerte?

Concerts de chant choral ?

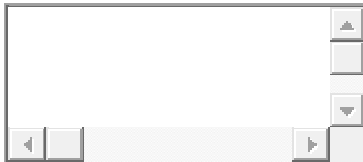
- Ja / Oui
- Nein / Non

Art. 6 f, al 2b : l'interdiction de représentations pour les chœurs professionnels avec masque doit être levée ou, à défaut, une date d'autorisation devrait être annoncée dans les plus brefs délais, sous peine de voir de nombreux festivals de musique classique devoir renoncer à se tenir en cours d'été.

Wettkämpfe?
Compétitions ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

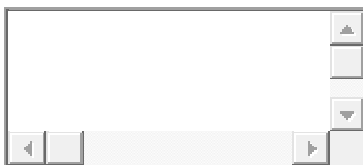


Ist der Kanton mit der Öffnung der **Thermalbäder und Wellnesseinrichtungen** einverstanden?

Le canton est-il d'accord avec l'ouverture des **bains thermaux et des centres de bien-être** ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires



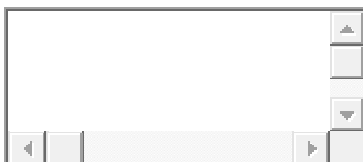
Ist der Kanton mit der vorgeschlagenen Regelung für die Kapazitätsbeschränkung in **Läden** einverstanden?

Le canton est-il d'accord avec les règles proposées concernant la limitation de la capacité dans les **magasins** ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Le Conseil d'Etat est globalement d'accord avec les mesures proposées, mais souhaite qu'elles puissent être assouplies de manière plus rapide en suivant l'augmentation régulière du taux de vaccination. A partir d'un certain stade d'immunité collective, les règles de limitation devraient être totalement abandonnées.

Bemerkungen / commentaires



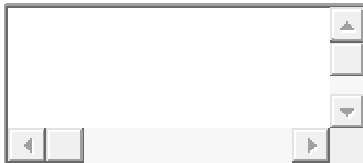
Ist der Kanton mit der Öffnung der **Innenbereiche von Restaurants** einverstanden?
Le canton est-il d'accord avec l'ouverture des **espaces intérieurs des restaurants** ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Le Conseil d'Etat demande que chaque table puisse accueillir 6 personnes au lieu de 4.

Art. 5a : Dans le document d'accompagnement, il est mentionné que « les restaurants doivent aussi pouvoir proposer des événements comme des concerts ou des projections publiques. Le cas échéant, ils seront tenus de respecter la limite du nombre de personnes imposée pour les manifestations accueillant du public en plus des règles en vigueur dans les restaurants ». En ce sens, les restaurants ou service de catering se trouvant dans des lieux culturels ou dans le cadre de manifestations culturelles doivent pouvoir exercer sans contraintes supplémentaires que celles citées ci-dessus.

Bemerkungen / commentaires

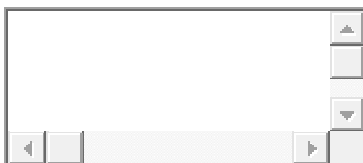


Ist der Kanton mit der vorgeschlagenen Regelung zur **Kontaktquarantäne** einverstanden?
Le canton est-il d'accord avec les règles proposées concernant la **quarantaine-contact** ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Nous rendons attentif l'OFSP que les premières personnes vaccinées arrivent à 6 mois de la vaccination et qu'il faut faire une proposition de prolongation de ce délai ou proposer une 3e dose de vaccin. Nous sommes favorables à une prolongation du délai à 12 mois en regard des études qui montrent la persistance des anticorps après plus de 9 mois.



Ist der Kanton mit der vorgeschlagenen Regelung zur **Reisequarantäne** einverstanden?
Le canton est-il d'accord avec les règles proposées concernant la **quarantaine-voyage** ?

- Ja / Oui
- Nein / Non

Bemerkungen / commentaires

Nous rendons attentif l'OFSP que les premières personnes vaccinées arrivent à 6 mois de la vaccination et qu'il faut faire une proposition de prolongation de ce délai ou proposer une 3e dose de vaccin. Nous sommes favorables à une prolongation du délai à 12 mois en regard des études qui montrent la persistance des anticorps après plus de 9 mois.



You are currently in preview mode. Responses will not be collected.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Bundesamt für Gesundheit BAG
Direktionsbereich Öffentliche Gesundheit

Öffnungsschritt IV / Étape d'assouplissement IV

Vielen Dank für das Ausfüllen der Umfrage / Merci d'avoir répondu à l'enquête

Weitere Kommentare / Autres commentaires

Le Conseil d'Etat rappelle les efforts consentis par l'ensemble des enfants, des élèves et de la jeunesse en général dans la mise en œuvre des mesures sanitaires de lutte contre la pandémie et qu'il réaffirme son soutien envers cette catégorie de la population. Un retour aussi rapide que possible à la normale dans les lieux de formation doit dès lors être considéré comme une priorité et, partant, le Conseil d'Etat préconise d'envisager une rentrée pour l'année scolaire 2021-2021 avec des mesures sanitaires aussi réduites que possible, voire sans de telles mesures si la situation pandémique le permet.